

Maîtrise d'ouvrage :  
Commune de Les Chapelles  
Chef Lieu - 13 rue du Chatelet  
73 700 Les Chapelles

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

COMMUNE DE LES CHAPELLES

Modification simplifiée n°1

Plan de  
**ZONAGE**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 13 janvier 2023 approuvant la modification simplifiée n°1


Phase :	Modification simplifiée n°1	Modifications	
N° de planche :		Indice	Date
N° de dossier :		A	
Date :	13/01/2023	B	
Echelle :	1:5000	C	
Nom du fichier :		D	
Créé par :		E	
Vérifié par :		F	
Nature modification :		G	
		H	
		I	
		J	

- Légende :**
- ZONAGE**
- Ua : Zone d'urbanisation ancienne
  - Uag : Zone destinée à accueillir des garages
  - Ub : Zone d'urbanisation récente
  - Uep : Zone destinée aux équipements publics
  - 1AU : Zone urbanisable à moyen terme par opération d'aménagement d'ensemble
  - 2AU : Zone urbanisable à long terme
  - A : Zone agricole
  - Ap : Agricole stricte (préservation des qualités paysagères)
  - Aalp : Zone d'alpage
  - N : Zone naturelle

- PRESCRIPTIONS**
- Prescriptions au titre de la préservation des patrimoines naturels (L151-23 du CU)**
- Micro-alpage et vergers patrimoniaux à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
  - Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
  - Zone Natura2000 au titre de l'article L151-23 du CU
  - Zone ZNIEFF1 au titre de l'article L151-23 du CU
  - Corridor biologique à protéger au titre de l'article L151-23 du CU (1)
- (1) : l'ensemble de la commune est inscrit dans le corridor écologique, de fait la limite communale correspond au périmètre du corridor écologique.
- Prescription concernant les patrimoines bâtis (L151-19 du CU)**
- Patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
  - Chalet d'alpage
  - Patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Autres prescriptions et informations**
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du CU
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L151-7 du CU
  - Bâtiment agricole
  - Reflexion engagée
  - Recul bâtiment agricole - 50m
  - Zone affecté par le bruit, infrastructures routière

- Périmètre de protection des captages**
- périmètre de protection éloigné
  - périmètre de protection immédiat
  - périmètre de protection rapproché
- Aléas naturels**
- Plan de Prévention des Risques Miniers
  - Périmètre d'étude du PIZ
  - Périmètre soumis à un risque selon le PIZ

- Cadastre**
- Parcelle cadastrale
  - Bâtiment dur
  - Bâtiment léger
  - Permis de construire
  - Cours d'eau



Número	Destination	Destinataire	Surface (m²)
1	Stationnement	Commune	1488
2	Bâtiment communal à usage polyvalent et cantine	Commune	330
3	Stockage neige et stationnement	Commune	239
4	Maintien de la visibilité	Commune	122
5	Stationnements	Commune	215
7	Stockage neige et élargissement voirie	Commune	52
8	Ateliers techniques communaux	Commune	1015
9	Stockage neige et stationnement	Commune	529
10	Stockage neige	Commune	122
11	Aire de retournement du bus	Commune	376
12	Stationnement	Commune	51
13	Stationnement	Commune	300
14	Élargissement voirie	Commune	96
15	Amélioration voirie	Commune	24
16	Création parking	Commune	74
17	Stockage neige	Commune	72
18		Supprimé	
19	Stationnements et stockage de la neige	Commune	105

